

Belle entame pour les Verts

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3466 - Mardi 20 janvier 2015 - Prix : 10 DA



Ph > D. R.



Le FCE entame un cycle de rencontres avec les ministres

Haddad chez Benyounès

Page 2

Règlement à marche forcée en Libye

Par Mohamed Habili

Le Conseil de sécurité s'est félicité des bonnes dispositions, assez inattendues, dont ont fait preuve les protagonistes libyens lors du premier round des négociations tenu ces derniers jours à Genève sous l'égide des Nations unies. De cette première rencontre, il n'est rien sorti de particulièrement déterminant pour la suite des événements à vrai dire, sinon l'engagement pris par les participants de poursuivre les pourparlers, ce qui est en deçà de ce que visait l'envoyé spécial de Ban Ki-moon, Bernardino Leon, à savoir un cessez-le-feu en bonne et due forme. Reste que sur le terrain, c'est bien une suspension des opérations militaires que les forces en présence semblent observer pour le moment. Le regroupement de milices qui domine à l'ouest du pays, et qui tient Tripoli, connu sous le nom de Fajr Libya, qui d'ailleurs n'a pas pris part à la rencontre de Genève, n'a pas hésité quant à lui à décréter un cessez-le-feu unilatéral. Ce qui a obligé l'armée libyenne à prendre une mesure équivalente tout en se gardant de l'appeler du même nom, d'autant qu'elle se réserve le droit de poursuivre la lutte contre le terrorisme. Comme pour elle, il n'y a en face que des terroristes, on peut se demander combien de temps est susceptible de durer cet arrêt des hostilités, et si même il est pour l'heure en vigueur sinon partout du moins dans une bonne partie de la Libye. **Suite en page 3**

Les pilotes bloquent les activités de déchargement

Le port d'Alger paralysé par une grève surprise



Cette grève, observée hier sans aucun préavis par les pilotes de l'EPAL, a engendré une paralysie totale du port d'Alger. «Quelque 3 000 travailleurs sont à l'arrêt tandis que le déchargement de 8 navires à quai est bloqué», affirme le chargé de la communication de l'EPAL.

Lire page 3

Asphyxie de la circulation urbaine

Des embouteillages à n'en plus finir

Page 4

Quinzaine du film algérien du 24 janvier au 28 février

Alger renoue avec le cinéma national

Page 13

Le FCE entame un cycle de rencontres avec les ministres

Haddad chez Benyounès

■ Dès son élection à la tête du FCE, Ali Haddad a procédé à l'installation de 29 commissions sectorielles pour recenser les difficultés rencontrées par les patrons et faire des propositions dans le but d'améliorer le climat des affaires. Selon Amara Benyounès, un comité mixte va être installé dans les jours à venir afin de se pencher sur toutes les préoccupations des entreprises algériennes.



Ph/Mehdi B. / J. A.

Par Meriem Benchaouia

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a reçu, hier, une délégation du FCE conduite par son président, Ali Haddad. Cette réunion entre dans le cadre d'un cycle de rencontres avec les

Constitution d'un groupe terroriste

Une peine de vingt ans de réclusion prononcée

UNE PEINE de vingt ans de réclusion a été prononcée lundi par le tribunal criminel près la cour de justice d'Oran, à l'encontre du nommé Abdelkader Chouakri, reconnu coupable de «constitution d'un groupe terroriste» et de «faux en écriture authentique». Le verdict a été rendu par contumace en raison de l'absence de l'accusé qui devait comparaître libre au procès après avoir été acquitté à l'issue d'un jugement antérieur contre lequel le parquet avait formé un pourvoi en cassation. Les faits remontent aux années 1990 avec l'arrestation d'un autre terroriste appartenant à un groupe qui sévissait entre Sig (Mascara) et Tlemcen, dans la région ouest du pays. L'audition de cet individu a permis de révéler le nom de son complice A. Chouakri qui circulait avec de faux papiers d'identité.

Le représentant du ministère public a requis à son encontre «la peine maximale prévue par la loi».

O. N.

ministres afin d'exposer les préoccupations des chefs d'entreprises. Elle intervient dans un contexte économique difficile, marqué par la chute des prix du pétrole et l'envolée des importations. «Nous avons recensé les problèmes rencontrés par les entreprises et allons les exposer directement aux ministres en charge des questions économiques. La première rencontre a eu lieu aujourd'hui avec le ministre du Commerce», a précisé le président du FCE, et d'ajouter : «Beaucoup de points ont été abordés et d'autres rencontres sont prévues à l'avenir». Dès son élection à la tête du FCE, Ali Haddad a procédé à l'installation de 29 commissions sectorielles pour recenser les difficultés rencontrées par les patrons et faire des proposi-

tions dans le but d'améliorer le climat des affaires. Selon Amara Benyounès, un comité mixte va être installé dans les jours à venir afin de se pencher sur toutes les préoccupations des entreprises algériennes.

En vue de donner un nouvel élan à l'économie nationale, Amara Benyounès a insisté sur la sensibilisation des citoyens. «Il faut monter au créneau pour soutenir les entreprises publiques et privées dans le but de relancer la production nationale», a-t-il dit. Une campagne initiant à «consommer algérien» pour promouvoir les produits nationaux est «nécessaire», d'après lui. Concernant les importations, le ministre constate que ces dernières sont constituées de biens

d'équipement et de matières premières agricoles et industrielles à hauteur de 62%, lesquels concourent à la création de la richesse nationale. En conséquence, poursuit-il, ces catégories de produits sont difficilement concernées par les restrictions, car «le programme d'investissement dans le secteur public ou privé nécessite l'importation d'un certain nombre d'équipements et de matières premières pour faire fonctionner les projets». En ce qui concerne les produits alimentaires, dont les importations représentent plus de 9 milliards de dollars, soit 17% des importations globales, le ministre observe que «dans leur grande majorité, elles se composent de produits essentiels, tels que le blé, le sucre et l'huile... qui constituent des pro-

duits de première nécessité pour le consommateur algérien». Ainsi, pour contenir la facture des importations, voire même réguler l'activité d'importation de marchandises, les pouvoirs publics ont mis en œuvre moult mécanismes à l'effet d'encourager la production nationale. Soutenir la production nationale demeure la seule solution «si on veut freiner la frénésie des importations tous azimuts», a-t-il affirmé. S'agissant de la liste négative des produits importés de la Zone arabe de libre-échange, Benyounès a affirmé que cette dernière ne sera pas diminuée. «A ce jour, il y a 925 produits inscrits sur cette black list et nous n'avons pas l'intention de la diminuer», a-t-il insisté.

M. B.

Les patrons font grise mine

Le climat économique dans la zone négative

Après avoir stagné au niveau zéro durant les mois d'octobre et de novembre écoulés, l'indice de confiance global, toutes activités économiques confondues, pour le mois de décembre dernier perd 5 points et replonge ainsi dans la zone négative. Faisant qu'à la fin de l'année 2014, le moral des patrons producteurs est au plus bas.

Au moment où le discours est à la diversification économique, à la relance industrielle, à l'encouragement à la création d'une symbiose entre entreprises publiques/entreprises privées, aux incitations à la création de start-up et autres PME-PMI susceptibles de créer de la richesse et de l'emploi, l'enquête mensuelle du Baromètre des chefs d'entreprises (FCE) a révélé que l'indice de confiance global des chefs d'entreprise clôture la fin de l'année 2014 par une valeur négative avec l'enregistrement d'une perte de cinq points, a souligné, hier, le Baromètre des chefs d'entreprise à l'issue d'une enquête menée au mois de décembre 2014. La même source expliquera que le ralentissement des activités a été particulièrement observé au niveau de deux secteurs

: celui des industries agroalimentaires (IAA) ainsi que celui des services. Ces derniers, comparativement au mois de novembre écoulé, ont en effet respectivement enregistré des baisses de 3 et de 15 points de leurs indices de confiance. Néanmoins, poursuivra le Baromètre du FCE, deux secteurs ont connu une certaine tendance légèrement en hausse. Il s'agit, indiquera la même source, des secteurs du BTPH et des industries, autres que celles agroalimentaires. C'est ainsi que le secteur du BTPH a affiché, durant ce mois décembre 2014 et pour la première fois depuis sept mois, un indice de confiance à la fois positif avec plus de deux points. Soit une poursuite de progression depuis le mois de juillet 2014, où l'indice avait atteint le niveau le plus bas après celui de janvier 2010, avec moins 46 points. Quant au secteur des industries, agroalimentaires étant soustrait, en dépit de l'instabilité de sa tendance haussière, il a également affiché un indice de confiance positif établi à plus de points. Faisant l'examen des indices de confiance par régions géographiques, il en ressort une contraction de l'in-

dice de confiance beaucoup plus importante pour les entreprises de la région Centre du pays. C'est ainsi que de l'indice de confiance a enregistré, durant cette fin d'année 2014, au grand dam des patrons, un repli de 12 points dans la région Centre alors qu'il n'était que de 4 points et de 1 point respectivement pour les régions de l'ouest et de l'est du pays. Par ailleurs, le baromètre notera que dans la zone de l'Union européenne la baisse de l'activité s'est traduite par un indice de confiance des industriels de l'ensemble des pays de l'UE et des industriels français en baisse respectivement de 0,8 et de 2,5 points.

Pour rappel, le sondage mensuel qu'effectue le FCE auprès des chefs d'entreprises comporte 15 questions autour des perspectives de production, du volume des commandes et le niveau des stocks. Chacune d'elles propose trois types de réponses (négatif, neutre, positif) et, dans certains cas, une possibilité de non-réponse lorsque le questionné ne sait pas ou n'est pas concerné.

Lynda Naili Bourebrab

Les pilotes bloquent les activités de déchargement

Le port d'Alger paralysé par une grève surprise

■ Cette grève, observée hier sans aucun préavis par les pilotes de l'EPAL, a engendré une paralysie totale du port d'Alger. «Quelque 3 000 travailleurs sont à l'arrêt tandis que le déchargement de 8 navires à quai est bloqué», affirme le chargé de la communication de l'EPAL.



Ph/D. R.

Par Yasmine Ayadi

Le trafic de marchandises au port d'Alger a été paralysé hier, suite à une grève enclenchée par les pilotes pour exiger la destitution de leur délégué syndical, a expliqué le chargé de la communication de l'entreprise portuaire d'Alger (Epal). Il n'y a pas eu d'embarquement ni de débarquement de marchandises, ni même d'entrée de navires, hier au port d'Alger. Les pilotes chargés du remorquage des navires ont enclenché une grève qui a

paralysé les activités du port. C'est ce qui a été déclaré par Timizar Abderrahmane, chargé de la communication à l'Epal. Il a fait savoir que «les activités au port d'Alger sont quasiment bloquées par une grève des pilotes à l'appui de revendications syndicales». La grève des pilotes chargés du remorquage (des navires) «bloque les activités de déchargement et de chargement, ainsi que l'entrée au port des navires», précise M. Timizar Abderrahmane, chargé de la communication à l'Epal.

«L'Epal est prise en otage»...

M. Timizar ajoute que «les pilotes de la direction remorquage demandent la destitution de leur délégué syndical», soulignant que «cette revendication est du ressort de l'union locale de l'Ugta et non pas de l'Epal».

A la suite de cette grève, «l'Epal est prise en otage, ses quelque 3 000 travailleurs sont donc à l'arrêt», relève M. Timizar, qui explique par ailleurs que «le déchargement de 8 navires à quai est bloqué». En outre, ce

mouvement de protestation empêche également 7 navires en rade d'entrer au port, ajoute la même source.

Le trafic de marchandises au port d'Alger a enregistré une hausse de 2 831 788 tonnes au 3^e trimestre 2014, avec un chiffre d'affaires (+8%) de 2,045 milliards de dinars.

Le bilan du troisième trimestre 2014 fait également état de l'entrée de 565 navires sur des prévisions de 550 navires, soit un taux de réalisation des objectifs de 98%.

Y. A.

10^e session des pays membres de l'OCI

Terrorisme, fanatisme et islamophobie en question

Plusieurs questions intéressant le monde musulman, la promotion de la véritable image de l'Islam ainsi que la lutte contre le terrorisme, le fanatisme et l'islamophobie sont au menu de la dixième session de l'Union des assemblées des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique.

Cette session intervient dans un contexte mondial très particulier marqué par la montée des atteintes à l'Islam et au Prophète Mohamed suite à l'attentat contre «Charlie Hebdo» à Paris, commis le mercredi 7 janvier 2015.

Une délégation du Parlement algérien prend part aux travaux de la 10^e session des réunions de l'Union des assemblées des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui se tiennent actuellement à Istanbul (Turquie), a indiqué lundi un communiqué du Conseil de la nation. Les participants examineront, lors de cette session qui a débuté samedi et qui se poursuivra jusqu'au 22 janvier, plusieurs questions intéressant le monde musulman dont la défense des causes des musulmans à travers le monde, la promotion de la véritable image de l'Islam ainsi que la lutte contre le terrorisme, le fanatisme et l'islamophobie, précise la même source. Il est éga-

lement question de la consécration du dialogue entre les civilisations et les religions, du suivi de la situation en Palestine et de l'examen des derniers développements au Mali et en Somalie, outre les questions liées à l'environnement, au développement durable et à la consolidation de la solidarité face aux différents défis auxquels la nation musulmane est confrontée, ajoute la même source. Auparavant, le ministre de la Communication, Hamid Grine lors de son déplacement en décembre dernier à Téhéran, a invité les médias des pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à dénoncer le terrorisme pratiqué par Israël à l'encontre du peuple palestinien. Grine a souligné que le déroulement de cette session sous le slogan «Le rapprochement des moyens de communication pour l'instauration de la paix et le retour au calme dans le monde islamique», dénotait «l'intérêt accordé à la communication et à sa capacité de réaction face aux événements que connaît la communauté musulmane et qui se caractérisent par une extrême complexité».

A cet égard, il a fait savoir que l'Algérie mesurait, à juste titre, l'importance accordée à ce thème, «en raison notamment, du rôle qu'a joué l'information, de tous temps et parfois dans des conditions difficiles, dans la

lutte contre le colonialisme et dans la défense de la souveraineté de notre pays». Dans ce cadre, il a appelé les pays de l'OCI à élaborer des «approches intégrées» basées sur le dialogue et l'échange d'idées et d'informations avec les médias occidentaux, «afin de défendre la légitimité de la cause palestinienne et des causes intéressant l'Organisation, dans laquelle les pays membres œuvrent à optimiser son rendement dans l'intérêt de la communauté musulmane et des peuples qui la composent».

Grine a, à ce sujet, réitéré l'appel de l'Algérie pour la mise en œuvre de sa résolution adoptée lors de la précédente session, tenue au Gabon, relative à l'extension du réseau médiatique de l'Organisation dans les capitales occidentales. Invitant enfin les médias nationaux et ceux de l'OCI à instaurer avec les autres cultures une concertation axée sur l'échange d'idées, la promotion de la culture du dialogue, l'ouverture et la tolérance, pronées par l'Islam, Grine a estimé que la concrétisation de ces efforts «requiert également, un travail de sensibilisation intégrant une vision prospective et transversale de l'ensemble des partenaires et des parties prenantes de la société tels que la famille, l'école, la mosquée, les médias et le mouvement associatif».

Yazid Madi

LA QUESTION DU JOUR

Règlement à marche forcée en Libye

Suite de la page une

Pour autant, dans le même communiqué où le Conseil de sécurité distribue des bons points à l'ensemble des parties prenantes au conflit, il avertit ces dernières de son intention de punir celles d'entre elles qui s'aviseront d'empêcher le rétablissement de la paix. Cette menace n'est peut-être pas une parole en l'air, sachant que la Libye est toujours placée sous le chapitre VII de la charte des Nations unies, qui autorise l'emploi de la force armée contre les auteurs de troubles. On peut penser en tout cas qu'elle n'est pas entièrement étrangère à l'initiative unilatérale de *Fajr Libya*, qui se sait très peu en odeur de sainteté auprès de la communauté internationale. Il est une coalition de milices islamistes dont la plus importante, *Ansar Acharia*, est considérée comme une organisation terroriste par bien des puissances, et en premier lieu par les Etats-Unis. Si *Fajr Libya* décidait de participer aux prochains rounds des négociations, il devrait veiller à ce qu'aucun de ses représentants ne soit membre d'*Ansar Acharia*, de peur justement de le voir refuser l'entrée de la salle de réunion, ou même se faire arrêter dès son arrivée à Genève. Mais que si par contre il faisait le choix de ne pas participer aux négociations, ce pourrait être pire pour lui, car son refus le ferait tomber directement sous le coup de la menace du Conseil de sécurité de punir la ou les parties s'excluant elles-mêmes du processus de règlement du conflit. C'est en effet une seule et même chose de se tenir à l'écart de la négociation, et donc de ne pas aller à Genève, et de s'employer à créer et à entretenir l'insécurité en Libye. Qui ne participe pas à la recherche d'une solution négociée est partisan de la poursuite des hostilités. Or celui qui dorénavant s'engage dans cette voie se met par là même en dehors de la légalité internationale. Il entend défier la communauté internationale. Il appelle sur lui les rigueurs du chapitre VII des Nations unies par conséquent. C'est comme s'il fournissait le fouet dont on se servirait pour le punir. On peut donc voir que les perspectives d'avenir ne sont pas les mêmes pour les protagonistes libyens. Elles ne sont pas à Genève placées exactement sur un pied d'égalité. Pour la communauté internationale, il n'y a pas en effet deux gouvernements libyens, mais un seul, et il est à Tobrouk. Cette donnée de départ décide dans une large mesure de la marche devant déboucher sur le retour de la paix en Libye.

M. H.

Internet haut débit L'accès à la 4G sera poursuivi en 2015

L'ACCÈS à l'Internet fixe à grand débit (4G LTE) sera poursuivi et étendu en 2015, notamment à toutes les zones équipées en fibre optique à travers le territoire national, a affirmé, lundi à Alger, le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. «Nous continuerons en 2015 d'étendre le réseau de la 4G LTE. La généralisation de la fibre optique nous a donné accès à de nouvelles zones. Nous allons donc donner à ces zones un accès à l'Internet via l'ADSL ou le LTE», a souligné M^{me} Derdouri lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger. La deuxième phase du programme de généralisation d'accès à l'Internet fixe, lancé en 2014, sera entamée au courant du premier semestre 2015, a précisé à l'APS le P-DG d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel. «Maintenant, on va passer à la deuxième phase et densifier les accès LTE dans les zones où le réseau et la demande existent, comme on va couvrir les zones non concernées jusque-là», a-t-il expliqué. Interrogé sur la première phase de ce programme, M. Mehmel a assuré que «le bilan est très satisfaisant : on a déployé une solution pour 100 000 clients et on est déjà à plus de 86 000. Il y a une demande mais nous ne voulons pas surcharger le réseau pour qu'il n'y ait pas de problème de qualité par la suite». «Nous ne misons pas uniquement sur le LTE. Pour nous, c'est une technologie d'accès à Internet complémentaire aux technologies filaires (fibres optiques, ADSL)», a-t-il nuancé. Au sujet des coupures d'Internet et du faible débit dont les usagers se plaignent constamment, M^{me} Derdouri a expliqué qu'Algérie Télécom était «victime de son succès. L'organisation de l'entreprise n'a pas suivi le lancement et le développement du réseau Internet, qui a eu beaucoup de succès parmi les usagers». Sur les priorités du secteur en 2015, la ministre a souligné que ses services se focalisaient sur le lancement, avant la fin de l'année, de la 4G mobile. «On ira moins vite (par rapport à la 3G). On va offrir ce service à ceux qui en ont besoin comme les populations des grandes agglomérations et les entreprises», a-t-elle dit. M^{me} Derdouri a par ailleurs évoqué un projet de réunir tous les centres de supervision de réseau (ADSL, 4G LTE, radio-phonique) dans un seul endroit, au complexe LTE de Ben Aknoun, pour «une meilleure coordination des efforts dans les interventions en cas d'incidents». Lors de sa visite de travail à Alger, la ministre a officiellement inauguré trois agences commerciales d'Algérie Télécom (Actel) dans les cités AADL d'Ouled Fayet et d'El Achour (en service depuis l'été 2014), et dans la cité des 500 logements des Eucalyptus.

APS

Asphyxie de la circulation urbaine

Des embouteillages à n'en plus finir

■ La tension sur la circulation routière ne baisse pas d'un cran. Des embouteillages, des bouchons monstres à tous les coins de rue, des bus vieillots et dangereux, un réseau de transport défectueux et irrégulier, accumulant au quotidien des retards inconsiderés, voilà à quoi se résume aujourd'hui le transport urbain en Algérie en général et à Alger en particulier.

Par Sarah Harchaou

Malgré la mise en service du métro qui a été inauguré le 31 octobre 2011 et le tramway le 22 avril 2014, la situation ne fait qu'empirer...

En plus du fléau de la mauvaise circulation urbaine, l'Algérien se retrouve face à une crise de moyens de transport. Saïd, 42 ans, emprunte quotidiennement le bus. «Bousculade, course jusqu'au point d'arrêt, il faut attendre plus d'une demi-heure pour que le chauffeur démarre sa machine... les usagers vivent le calvaire», déclare-t-il.

Tout le monde prend la route vers une destination. Il y a ceux qui se rendent au travail, des milliers d'enfants qui rejoignent leurs écoles et d'autres qui sortent pour régler leurs affaires. 90% des citoyens sortent au même moment, la matinée entre 7h et 8h, et malheureusement cinq millions de personnes se retrouvent coincées dans des embouteillages à la capitale. Une jeune dame nous déclare que «pour éviter l'embouteillage, il faut que je sorte à 5h30 de chez moi». C'est là que commence la journée qui s'annonce très chaude. Les citoyens qui doivent rejoindre leur lieu de travail sont en retard, la pression et la nervosité commencent à se faire sentir, la journée commence très mal pour le citoyen. «Arrivé à l'heure au travail en Algérie, c'est vraiment risqué», crie Salim, 39 ans, qui habite Ain Benian et travaille à Bab Ezzouar. L'embouteillage



Ph/DK

est normal aux heures de pointe, notamment 7h, 12h, 16h. Mais en Algérie «le problème de l'embouteillage dure toute la journée jusqu'au soir où les routes sont presque vides et l'on peut se déplacer tranquillement», déclare Hamid. La situation empire de jour en jour et les points noirs très faciles à repérer sont connus, il s'agit de Ben Aknoun, Bir Mourad Rais, El Biar... etc. Les raisons principales de ces embouteillages sont diverses et difficiles à définir afin de trouver une solution fiable. Le stationnement anarchique est l'un des plus grands facteurs, les barages de police trop fréquents, absence de feux tricolores, la cir-

culcation de certains bus qui datent des années 80, non-respect du code de la route, les arrêts intempestifs, les livraisons des poids lourds durant la journée. Pour rappel, la décision d'interdire la circulation des poids lourds aux heures de pointe, entrée en vigueur depuis le Sommet arabe en 2005, n'a pas beaucoup changé la donne. Ce sont les ingrédients et facteurs principaux pour ralentir la circulation urbaine. La circulation routière est devenue la réalité quotidienne de tous les Algériens et demeure plus que jamais un sérieux problème, en dépit des efforts énormes déployés par l'Etat depuis des années. Il s'agit,

entre autres, de la construction de grands parkings et la réalisation de plusieurs dédoublements et liaisons desservant les grands axes routiers. En effet, le problème de la densité de la circulation dans les grandes villes semble susciter un intérêt auprès des autorités du pays. Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait affirmé, dans ce contexte, que son département faisait tout pour prendre les mesures nécessaires à la résolution du problème qui, selon lui, ne relève pas du seul ressort de son ministère, d'autres secteurs peuvent jouer un rôle en la matière.

S. H.

Création de micro-entreprises en Algérie

333 000 projets financés de 1997 à ce jour

Le directeur général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) s'est dit satisfait, jusque-là, des résultats obtenus par le dispositif d'aide à la création de micro-entreprises depuis sa mise en place par les autorités publiques.

Revenant sur le dispositif destiné aux jeunes diplômés pour les aider à créer leurs propres micro-entreprises, Mourad Zemali estime que celui-ci commence à donner ses fruits. C'est ce qu'il a affirmé, hier matin, dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la Chaîne III. «Le dispositif a commencé à connaître un début de concrétisation à travers, notamment, l'ouverture de maisons de l'entrepreneuriat et d'annexes spécifiques auprès des universités», a-t-il dit. Cependant, a-t-il expliqué, à en juger par le nombre de micro-entreprises ayant été créées en 17 ans, qui est de 333 000, il n'en demeure pas moins qu'il existe un retard dans la création d'entités économiques, comparativement à ce qui se fait ailleurs. Ce



Ph/D. R.

dispositif a permis la création de pas moins de 803 000 postes d'emploi, a-t-il soutenu.

«Les chiffres commencent à évoluer», a-t-il poursuivi. Et pour preuve, il dit qu'entre la période allant de 1997 à 2010, concernant l'agriculture, ce sont près de 972 micro-entreprises à avoir été

créées et financées annuellement par l'Ansej. En la matière, a-t-il souligné, ce sont quelque 798 activités qui sont concernées par le financement, dont 27% étaient destinés à l'agriculture, à l'instar de l'élevage, de la prestation de service ou encore de la production maraîchère et

fruitière. L'industrie, quant à elle, a représenté un taux de 35% durant les deux dernières années, à savoir 2013 et 2014. Ce chiffre est passé à une moyenne de 3 400 entités annuellement, de 2011 à 2014, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 475%, selon lui.

Pour ce qui concerne l'industrie, M. Zemali fait savoir qu'à ce jour 6 300 micro-entreprises ont été créées, soit une augmentation de l'ordre de 670%. Il a annoncé, par ailleurs, que pour l'année en cours (2015), 60 000 nouvelles micro-entreprises seront lancées. A cela devrait s'ajouter, a-t-il indiqué, 30 000 autres projets de la Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage).

Evoquant les recouvrements de prêts octroyés par les jeunes entrepreneurs auprès de son organisme, l'hôte de la radio annonce que les remboursements sont passés de 50% en 2010 à 70,40% l'année dernière.

Massinissa Benlakehal

Etablie à 2,9% en 2014

Ralentissement de l'inflation

■ Ce taux est inférieur aux prévisions de la loi de finances 2014 qui tablait sur une inflation de 3,5%.



Par Salima Ikhlef.

Le taux d'inflation en Algérie a connu un nouveau ralentissement en 2014 en s'établissant à 2,9% contre 3,3% en 2013, a appris lundi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Ce taux est inférieur aux prévisions de la loi de finances 2014 qui tablait sur une inflation de 3,5%.

Mais par catégorie de produits, il est constaté que le rythme des prix à la consommation des biens alimentaires a suivi une tendance haussière en augmentant de 3,9% en 2014 contre 3,25% en 2013 et plus de 12% en 2012.

Ainsi, les prix des produits agricoles frais ont grimpé de 5,26% contre 4,02% en 2013 et 21,37% en 2012, précise l'organisme public des statistiques.

L'année dernière, les prix des produits alimentaires industriels ont également connu une augmentation de près de 2,6% contre 2,4% en 2013, bien que cette variation reste de moindre ampleur par rapport à la hausse de 4,67% enregistrée en 2012.

En revanche, pour les biens manufacturés, le rythme de hausse a baissé puisque les prix

ont augmenté de près de 1,2% en 2014 contre 2% en 2013 et de 6,6% en 2012, alors que les services ont évolué de 3,74% contre 6,2% en 2013 et 5% en 2012.

Les produits agricoles en hausse

En 2014, les prix des produits alimentaires frais ont connu une tendance haussière générale dont la plus forte a concerné la pomme de terre avec près de 33%.

La variation haussière des prix a concerné les fruits frais (+7,33%), poissons frais (+7,14%), les légumes frais (+5,27%), les œufs (+4,9%), la viande de bœuf (+3,11%), la viande de mouton (+1,9%) et enfin la viande de poulet (près de +1%). Les prix des produits alimentaires industriels ont également connu des augmentations en 2014, mais restent moins importants comparativement à ceux enregistrés par les produits alimentaires frais.

A l'exception d'une légère baisse de 0,10% des sucres et produits sucrés, les autres produits alimentaires industriels ont connu des hausses dont les plus remarquables ont concerné le groupe «lait, fromage et dérivés»

(+6,6%), pain et céréales (près de +1,7%), les huiles et graisses (+1,05%) et le groupe café, thé et autres produits d'infusion (près de +0,4%). Pour ce qui concerne les prix des produits du «panier» des biens et services, représentatif de la consommation des ménages, ils ont aussi connu des augmentations durant l'année dernière à l'exception du groupe «transports et communication» qui a légèrement reculé de 1,05%. La plus forte hausse a concerné les groupes «éducation, culture et loisirs» (+8,9%), suivis par «habillement et chaussures» (+7,14%), «santé-hygiène corporelle» (+4,4%), «meubles et articles d'ameublement» (+3,6%). D'autres produits ont aussi connu des hausses mais de moindre importance: Il s'agit, notamment, du groupe «logements et charges» (+1,3%) et des produits «divers» (matériel d'entretien et nettoyage, produits de cosmétiques, dépenses des restaurants, cafés et hôtels...) avec près de +0,6%.

La tendance baissière, un acquis de la stabilité monétaire

Interrogés par l'APS sur cette

tendance baissière de l'inflation enregistrée par l'Algérie durant les dix dernières années à l'exception de 2012 où l'évolution des prix avait frôlé les 9%, des économistes ont considéré que cela représentait «un acquis de la stabilité monétaire» du pays. «L'inflation a connu durant la dernière décennie une tendance baissière, qui s'explique par une bonne gestion de la politique monétaire», affirme Mustapha Mékidèche, économiste et vice-président du Conseil national économique et social (Cnes). Ce taux est «une bonne nouvelle» particulièrement durant cette conjoncture caractérisée par une baisse des recettes budgétaires du pays engendrée par la chute des prix du pétrole, relève-t-il, ajoutant que la Banque d'Algérie a engagé une politique monétaire «efficace» pour maîtriser l'inflation: «C'est une bonne chose. Ce qui rendra moins aiguë la difficulté financière actuelle du pays.» Pour l'économiste Mohamed Behloul, la combinaison entre une bonne gestion de la politique et l'effort de soutien des prix des produits et des services de base «a donné un bon taux d'inflation» pour 2014. «Le gouvernement a fait de la baisse de l'inflation une priorité durant les

dernières années en s'appuyant sur une bonne gestion macro-économique tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens: Le combat est gagné», commente-t-il. Néanmoins, observe-t-il, si le taux d'inflation enregistré en 2014 confirme une tendance baissière, certains prix du «panier» de biens et services, représentatif de la consommation des ménages, «restent élevés». La loi de finance 2015 prévoit, rappelle-t-on, un taux d'inflation de 3%.

S. Ikhlef. /APS

Pétrole Les prix toujours en baisse

LES PRIX du pétrole étaient en baisse lundi en cours d'échanges européens, après un rebond en fin de semaine dernière nourri par des estimations sur un resserrement de la production en 2015, car l'offre demeure excédentaire à court terme. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 49,69 dollars en milieu de journée, en baisse de 48 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 52 cents à 48,17 dollars. «Les cours du pétrole avaient rebondi vendredi, après que l'Agence internationale de l'énergie (AIE), eut noté des signes de ralentissement du boom du pétrole de schiste aux Etats-Unis à cause des prix bas du pétrole», notaient les experts de Commerzbank. Citant Baker Hughes, une compagnie spécialisée dans le forage aux Etats-Unis, les analystes de Commerzbank notaient une baisse du nombre de plateformes pétrolières en activité dans le pays, atteignant son plus bas niveau depuis octobre 2013. «Selon Baker Hughes, le nombre de plateformes pétrolières a baissé à 1 366 dans la semaine s'achevant le 16 janvier, soit une diminution de 15% par rapport à son pic de la mi-octobre», confirmaient les experts de JBC Energy. Mais cette baisse ne va pas forcément immédiatement faire monter les prix du pétrole, soulignaient les analystes de Morgan Stanley. «Les plateformes de moindre qualité et les plus petites vont certainement être fermées en premier, ce qui va limiter l'impact direct sur la production», notaient-ils. Selon plusieurs analystes, il est encore trop tôt pour parler d'un véritable rebond des cours du pétrole, car l'offre surabondante va continuer à peser sur les prix de l'or noir à court terme. «Le surplus atteindra sûrement bien 1,5 million de barils (mbj) par jour, si on assume que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se tient à son objectif de production», estimaient les analystes de Commerzbank.

R. E.

Production de miel

Près de 400 quintaux récoltés

La production du miel dans la wilaya d'Aïn-Témouchent a été, en 2014, de l'ordre de 397 quintaux, soit une augmentation de 39 quintaux par rapport à l'année d'avant, a-t-on appris, lundi, à l'ouverture du 2^e Salon régional de l'apiculture.

Résultant de la mise en production de 4 100 unités ou colonies, cette production s'est effectuée au niveau des sept zones mellifères de la wilaya à l'instar d'Oualhaça, Aïn Kihal, Aoubellil et Tamazoura. Celles-ci totalisent une superficie de 66 409 ha, dont 28 749 ha de superficie arboricole, 29 556 ha de surface forestière et 8 104 ha de maquis. Cette superficie peut recevoir 10 000 ruches au total avec une production de

30 kg/an par ruche, selon les normes, précise-t-on. La wilaya compte, actuellement, 5 238 unités ou ruches dites modernes et 1 683 traditionnelles, soit au total 6 921 ruches.

Pas moins de 3 821 colonies d'abeilles ont été mises à l'essaimage et 1 200 essaims ont été produits, donnant une récolte de 397 quintaux par le biais de 4 650 ruches, a-t-on indiqué.

Organisé par la Direction des services agricoles (DSA), en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture et les associations des apiculteurs de Sidi Bel-Abbès et Aïn Témouchent, ce Salon regroupe, selon M^{re} Abdellaoui Hadjira, cadre à la DSA,

21 exposants venus de cinq wilayas. Il s'agit, respectivement de Chlef, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saïda et Aïn Témouchent.

Outre l'exposition de miel et de ses dérivés, cette manifestation, abritée, jusqu'au 25 de ce mois, par l'ex-CIAJ d'Aïn Témouchent, porte, également, sur la présentation de communications traitant, entre autres, des plantes mellifères d'Aïn Témouchent, des effets thérapeutiques des produits de la ruche et l'apiculture pastorale. Ce Salon vise également à faire connaître aux jeunes cette filière, ses perspectives de développement et sa promotion, ajoute le même cadre de la DSA.

Tarek F.

Illizi

Réalisation de 40 stations d'accès multiservices

■ L'opération, dont le lancement est prévu début février prochain, touchera les communes d'Illizi, Bordj El-Haouès, Djanet, Bordj Omar Idriss et Debdeb, en plus de la localité de TFT (Tin Fouyé Tabenkort), a précisé le directeur des opérations d'Algérie Télécom, Omar Ouaini.

Par Nadir T./APS

La wilaya d'Illizi a bénéficié d'un programme de réalisation de 40 stations d'accès multiservices – MSAN – (téléphone, Internet et télévision), a-t-on appris lundi de la direction locale d'Algérie Télécom (AT).

L'opération, dont le lancement est prévu début février prochain, touchera les communes d'Illizi, Bordj El-Haouès, Djanet, Bordj Omar Idriss et Debdeb, en plus de la localité de TFT (Tin Fouyé Tabenkort), a précisé le directeur

des opérations d'Algérie Télécom, Omar Ouaini. La wilaya d'Illizi bénéficiera, d'ici à la fin de l'année en cours, d'une «couverture totale» par cette technique et offrira ainsi des prestations de haute qualité aux abonnés, a prévu le même responsable, soulignant que cette technique devra aussi mettre fin aux perturbations que connaît le réseau téléphonique, en sus d'augmenter le débit du réseau internet.

En dépit des contraintes rencontrées, notamment la nature difficile du terrain et le manque



Ph. DR

d'entreprises de réalisation, le secteur a consenti d'énormes efforts pour exécuter ses projets, surtout qu'un intérêt particulier est accordé aux régions du Sud par la tutelle, a expliqué M. Ouaini.

Seize stations MSAN ont été réalisées en 2014, avec 8 830 lignes téléphoniques, dont deux à Djanet, une à In-Amenas et 13

autres au chef-lieu de wilaya, a-t-il rappelé.

Sur un autre registre, les effectifs ont été renforcés à la direction d'Algérie Télécom par plus de 30 employés, appelés à combler le déficit enregistré dans certains services, selon le même responsable d'AT d'Illizi.

N. T./APS

Béjaïa

La crise se corse à l'APW

La guerre que se livrent la nouvelle majorité (FLN, RCD, FSLD) et le groupe FFS et RND depuis près de deux mois pour le contrôle de l'APW se poursuit. Après la sortie médiatique du président de l'APW (FFS) ces derniers jours, l'opposition forte actuellement de sa majorité absolue n'a pas tardé à donner le ton en répliquant aux accusations et critiques qu'elle a essuyées. Dans une déclaration rendue publique, avant-hier soir, la majorité estime que le P/APW a «la partition de l'irresponsabilité, continue dans sa fuite en avant, assumant le blocage de l'institution qu'il préside et s'amuse à ignorer qu'il ne dispose plus de majorité pour présider démocratiquement aux destinées de cette Assemblée». Pour les rédacteurs du document, «alors que le sens des responsabilités

exige de lui de se soumettre à la règle démocratique, il choisit de s'enfoncer dans les méandres de l'agitation et de l'ignominie». La nouvelle majorité estime que le P/APW cherche à «masquer des années de non gestion et échapper à son bilan catastrophique», alors qu'«il est inutile et illusoire de chercher par la diversion à masquer ses errements!». Et elle rappelle au FFS son entière responsabilité, «de la programmation du déclin de notre région» avec «sa complaisance et sa complicité», lançant par ailleurs, un défi au P/APW sur son «exigence d'une commission d'enquête sur le foncier et autres», «une demande que nous adopterons avec vous sans la moindre hésitation», souligne-t-elle. Encore à l'adresse de M. Bettache: «Osez aussi vous soustraire des

griffes des prédateurs qui vous entourent, lever les interrogations sur ce qui est de notoriété publique concernant la gestion du chapitre 914 alloué aux associations et qui est un véritable gouffre-tout destiné aux clientèles et aux rétro-commissions illégales», assènent-ils. Au sujet des dysfonctionnements organiques de l'APW au niveau de l'Assemblée, les élus FLN, RCD, FSLD ont rappelé à M. Bettache que «sa responsabilité est totale». Ils s'interrogent par la suite pourquoi refuser la convocation d'une session extraordinaire que la majorité des élus a demandée et ne pas prononcer l'abandon de mandat des élus défaillants conformément à l'article 43 à l'encontre des élus défaillants. Pour la coalition «l'ambition du P/APW est purement personnelle». **Hocine Cherfa**

Mostaganem

Réouverture du siège de la commune de Sidi Lakhdar

Le siège de la commune de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem), fermé une semaine durant suite à un mouvement de protestation, a été réouvert dimanche, a-t-on appris de source responsable de la wilaya.

Le calme est revenu dans la ville de Sidi Lakhdar avec l'ouverture des édifices publics et la reprise de l'activité commerciale, a-t-on indiqué.

Il est attendu la réouverture du siège de la daïra de Sidi Lakhdar,

au courant de cette semaine, une fois les travaux de réfection achevés. Ce siège a été saccagé mercredi dernier par des protestataires.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Maabed, qui a inspecté ce siège jeudi dernier a insisté sur l'accélération des travaux en vue de sa réouverture. Le siège de la daïra de Sidi Lakhdar avait été saccagé mercredi dernier par plus de 500 protestataires qui ont détruit le mobilier de bureau et

brûlé des documents et deux véhicules. Les forces de police sont intervenues pour disperser les protestataires en utilisant des bombes lacrymogènes.

Sur 36 personnes arrêtées, douze jeunes ont été placés en détention provisoire et 21 autres sous contrôle judiciaire alors que trois ont été désignés comme témoins. Les charges retenues contre eux sont «l'attroupement, trouble à l'ordre public et destruction de biens publics».

Les protestataires, qui contestaient le transfert d'une structure de Sonelgaz et d'un centre de proximité des impôts à la daïra de Sidi Ali, ont revendiqué le départ du chef de daïra et la réalisation de structures de services et administratifs dont ceux des impôts, des domaines, de Sonelgaz, un tribunal, un hôpital, ainsi que le soutien à l'investissement et au tourisme et à toute initiative génératrice d'emplois pour les jeunes.

Lotfi H.

Guelma

Mesures pour améliorer l'accueil des souscripteurs aux logements

Des mesures destinées à améliorer les conditions d'accueil des souscripteurs aux logements AADL (Agence nationale d'amélioration et de développement du logement) ont été mises en œuvre à Guelma, a-t-on constaté dimanche.

La première de ces mesures a consisté à transférer provisoirement à la maison de jeunes Mohamedi-Youcef les locaux destinés à retirer les ordres de versement permettant aux souscripteurs de régler auprès du Crédit Populaire Algérien (CPA) la première tranche du coût de leurs logements.

Les citoyens concernés avaient fini par être découragés par les longues files d'attente au siège exigü de l'Agence, situé dans la cité Maghmoul.

Selon le directeur de l'antenne locale de l'AADL Salah-Eddine Amaïdia, le transfert des bureaux d'accueil est intervenu «à la suite d'une proposition du wali, Larbi Merzoug, qui a pris la décision d'alléger les formalités auxquelles doivent satisfaire les citoyens concernés».

Pas moins de 4 400 convocations ont été expédiées, selon ce responsable qui a pré-

cisé que le transfert des bureaux d'accueil a permis d'ouvrir plusieurs guichets renforcés «provisoirement» par des fonctionnaires de la direction de l'habitat et celle de la jeunesse et des sports, ce qui permet de traiter 400 dossiers par jour.

Depuis le début de l'opération, pas moins de 6 500 postulants ont bénéficié de leurs logements au titre de la formule AADL 2, a ajouté M. Merzoug, précisant que les convocations continuent d'être expédiées à d'autres inscrits.

Wahid S.

Bordj Bou Arreridj
Plus de
48 millions
de litres de lait
cru collectés

UN VOLUME de 48,185 millions de litres de lait cru a été collecté dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au cours de cette saison agricole, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles. La collecte a été effectuée par 28 centres répartis à travers la wilaya, a indiqué la même source qui prévoit, durant les deux prochaines années, un accroissement du volume de lait collecté, à la faveur des dispositifs de soutien public à la filière laitière. La production de lait n'a pas été affectée par la dernière épidémie de fièvre aphteuse qui avait pourtant touché 1 000 vaches laitières, a-t-on assuré, affirmant que ce résultat est le fruit des multiples dispositions prises par les pouvoirs publics. La wilaya de Bordj Bou Arreridj compte 1 600 éleveurs exploitant 11 400 vaches laitières.

Boualem K.

Aïn Defla
La Direction des
services
agricoles se
dote d'un site
internet

UN SITE internet sera lancé en février par la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Aïn Defla, a indiqué dimanche le directeur de cette administration.

L'objectif de ce site est notamment d'«optimiser» la communication dans le secteur de l'agriculture au niveau de la wilaya dans un souci d'une plus grande efficacité, a indiqué Boudjemaâ Zerrouk. Selon lui, toutes les données et informations relatives au secteur de l'agriculture de la wilaya (administration agricole, chambre de l'agriculture, bilans des productions, programmes de vulgarisation, soutiens financiers), seront diffusées par ce site.

«Des informations pratiques tel le lancement d'une campagne de vaccination au profit du cheptel ou l'organisation d'un concours de recrutements ne pourront qu'intéresser le public ou les professionnels», a fait remarquer M. Zerrouk, relevant que le site sera enrichi grâce aux suggestions et propositions de ses visiteurs.

Nawel O.

Tunisie

Le rétablissement de la sécurité, une priorité du gouvernement

■ A l'approche de la date butoir du 5 février pour la présentation de la composante du gouvernement au président de la République, des responsables de partis politiques tablent sur une liste de pas plus de 35 ministres et secrétaires d'Etat.

Par Walid H./APS

Le gouvernement que Habib Essid est appelé à mettre en place devra être en mesure, pour les Tunisiens, de faire face aux défis qui se posent présentement au pays, notamment le réta-

blissement de la sécurité et de la stabilité et la relance de l'économie. Selon de nombreux analystes, la deuxième phase des consultations prévue à partir de cette semaine entre le Chef du gouvernement et les partis politiques permettra d'examiner les

propositions soumises par ces derniers lors de la première phase et de procéder à la désignation des personnalités devant assumer les portefeuilles ministériels. A l'approche de la date butoir du 5 février pour la présentation de la composante du gouvernement au président de la République, des responsables de partis politiques tablent sur une liste de pas plus de 35 ministres et secrétaires d'Etat. Conformément à la Constitution tunisienne, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères sont désignés après concertations entre le président de la République et le Chef du gouvernement qui procède, par ailleurs, à la nomination des ministres des autres portefeuilles.

Bien que certains partis aient approuvé la nomination de Habib Essid comme Chef du gouvernement, d'autres s'y sont «*farouchement opposés*» même s'ils reconnaissent ses compétences dans divers domaines. Plusieurs partis ont émis la volonté de participer à ce gouvernement, à l'instar du mouvement Ennahda (69 sièges au Parlement), l'Union nationale libre (16 sièges) et Afaq Tounès (08) ce qui facilitera au gouvernement Essid d'obtenir la confiance du Parlement. Parallèlement, le Front populaire (FP) (parti de la gauche) a exprimé son opposition à Habib Essid car c'était un des



Ph. J.D. R.

hommes du président déchu, Zine El Abidine Ben Ali, et a également travaillé avec le mouvement Ennahda sous la Troïka, d'où ce choix, selon lui.

Dans ce contexte, le secrétaire général du mouvement populaire, Zoheir Maghzaoui, a estimé que la nomination de Habib Essid dénotait d'une alliance entre les deux plus grands partis en Tunisie. Selon certains observateurs, la divergence des positions rend difficile la mission de Habib Essid dans la formation d'un gouvernement de coalition. D'autres estiment par contre que le gouvernement de coalition «*est une preuve édifiante de la volonté du parti*

Nidaa Tounès de réussir la première expérience démocratique dans l'histoire du pays. A rappeler que la Constitution tunisienne prévoit un délai d'un mois renouvelable une seule fois pour la formation d'un gouvernement. En cas de dépassement du délai imparti sans la formation d'un gouvernement ou en cas de non obtention de confiance de l'Assemblée, le président de la République engage, dans un délai de dix jours, des consultations avec les partis, les coalitions et les groupes parlementaires pour charger la personnalité jugée la plus apte à former un gouvernement dans un délai maximum d'un mois.

W. H./APS

Attentat contre le siège de l'ambassade d'Algérie à Tripoli Le ministère tunisien des Affaires étrangères condamne

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a condamné, dimanche dans un communiqué, l'attentat à la voiture piégée perpétré devant le siège de l'ambassade d'Algérie à Tripoli (Libye), qualifiant cet acte terroriste de «*violation flagrante du Droit international*» visant à saper les efforts de paix dans le pays. «*Les autorités tunisiennes qui expriment leur entière solidarité avec le gouvernement et le peuple algériens, réitérent leur appel à la communauté internationale en vue d'intensifier les efforts pour l'éradication du terrorisme qui menace la sécurité et la paix mondiales*», précise le communiqué. Cet acte criminel, poursuit la même source, constitue «*une violation flagrante du Droit international*» et vise à saper les efforts internationaux pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Libye. Une voiture piégée a explosé samedi devant le siège de l'ambassade d'Algérie à Tripoli, causant deux blessés parmi le personnel de sécurité. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a condamné cette attaque, a rappelé que «*tout attentat contre un poste diplomatique est un crime au regard du Droit international*». Le ministre a réaffirmé le soutien au dialogue interlibyen, précisant que «*l'Algérie appuyait les démarches lancées à Genève sous l'égide des Nations unies*».

G. M.

Libye

Le Haut-commissariat aux réfugiés recense près de 500 000 déplacés

La crise en Libye a jeté sur les routes près de 500 000 civils qui attendent la concrétisation des accords obtenus des discussions entamées à Genève sous l'égide des Nations unies pour rentrer chez eux. En effet, 454 000 déplacés ont été recensés par les Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) au début de l'année 2015, soit 8% de la population du pays chassée de chez elle des suites des combats entre factions armées. Les déplacements sont survenus vers Benghazi, Derna, ainsi qu'à proximité du golfe de Syrte, à Ben Jawad et Ras Lanouf. Beaucoup ont du fuir pour la quatrième ou la cinquième fois, ce qui rend difficile d'estimer leur nombre. Toutefois pour la seule ville de Benghazi, le conseil local rapporte que près de 90 000 personnes seraient dans l'incapacité de rentrer chez elle. Près de la capitale du pays, à l'ouest de Tripoli, des ONG et le conseil local estiment que plus de 83 000 personnes vivent dans des camps, des écoles ou des bâtiments abandonnés. Beaucoup ne peuvent pas accéder à des soins ou à l'éducation pour leurs enfants. Au sud-ouest de la Libye, les personnes déplacées originaires de la ville d'Awbari sont confrontées à des difficultés dans leur vie quotidienne, car les services ont été gravement perturbés par les combats



entre groupes tribaux rivaux. De plus, la Libye accueille près de 37 000 réfugiés et demandeurs d'asile de différentes nationalités dont les conditions humaines sont de plus en plus précaires, selon le HCR.

Des témoignages affirment que la prise en charge des ces réfugiés dépend du secteur dans lequel ils se retrouvent. En effet, depuis cet été et l'avènement de deux gouvernements qui se déclarent tous deux légitimes, dont l'un reconnu par la communauté internationale, la situation des déplacés est devenue un enjeu politique que se disputent les deux pouvoirs en place en Libye. Situation confirmée par Virginie Collobier, chercheuse spécialisée dans les transformations sociales de la Libye post-Maamar Kaddafi. «*Il s'agit de montrer que*

l'on fait mieux que l'autre», a-t-elle souligné. Les témoins, cités par la presse, affirment que le pouvoir en place à Tripoli, dirigé par Omar El Hassi qui est soutenu par le Congrès national, dominé par les Frères musulmans et par «*Fajr Libya*» (Ndlr : regroupement de brigades principalement issues de la ville de Misrata qui contrôlent la moitié ouest du pays), offre un hébergement dans un ancien complexe touristique de luxe avec toutes les comodités, outre la nourriture et les vêtements qui sont offerts gratuitement. De l'autre côté, les moyens sont inexistant car les déplacés sont originaires de tribus ou de villes considérées comme «*kaddafistes*» et donc délaissées voire discriminées. En ce sens, le président de l'association Al-Saber, Mabrouk Eswissi, qui œuvre dans

le camp de Tawargha, sur la route de l'aéroport, a affirmé à la presse qu'il n'a reçu aucune aide depuis une année. Et le peu que lui fournissait le Haut-commissariat aux réfugiés se fait encore plus rare. Depuis les combats de l'été dernier, les agences de l'ONU et des ONG opèrent depuis la Tunisie. «*Nous sommes limités par le manque d'accès au pays et le manque de fonds*», a déclaré à la presse le porte-parole du HCR, Fern Tilakamonkul. L'ONU avait lancé en octobre 2014 un appel de fonds de 29.3 millions d'euros pour la Libye et n'en a récolté que 3.2 millions.

Des pourparlers politiques à Genève

L'aboutissement des pourparlers politiques inter-libyens qui ont débuté mercredi 14 janvier et s'étaient poursuivis jeudi 15 à Genève, sous l'égide des Nations unies, dépend de la décision que prendra la faction armée «*Fajr Libya*» (coalition de groupes armés) qui doit faire savoir dimanche dans la journée si elle entend rejoindre le groupe de Genève ou non. Après deux jours de discussions «*constructives*», les protagonistes du conflit armé en Libye sont tombés d'accord pour mettre fin aux hostilités et former un gouvernement d'union nationale, dans le but de sortir ce pays du

chaos politique et sécuritaire dans lequel il s'est enfoncé depuis fin 2011. Après des semaines de report, Bernardino Leon, représentant de l'ONU, a finalement pu organiser ces discussions à Genève, en Suisse, faute d'avoir pu trouver une ville libyenne où les différentes factions accepteraient de se retrouver. «*Il s'agit d'une occasion que les Libyens ne peuvent pas se permettre de manquer. Il n'y a pas d'alternative au dialogue*», avait alors déclaré le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. Deux des principales factions, celle du général Khalifa Haftar qui a lancé en mai 2014 une offensive pour chasser les islamistes de la ville de Cyrénaïque (Est) et «*Fajr Libya*» (Aube libyenne) n'y ont pas participé.

Incapable de désarmer les brigades d'ex-rebelles, le pays dispose aujourd'hui de deux Parlements, l'un islamiste à Tripoli, l'autre reconnu par la communauté internationale, à Tobrouk, à la frontière égyptienne. L'absence d'Etat central profite aux milices formées d'anciens rebelles qui contrôlent aujourd'hui Tripoli, et en partie Benghazi. Des membres de l'organisation autoproclamée «*Etat islamique*» (aussi appelée Daech) se seraient imposés à Derna (Est), ancien fief du Groupe islamique en Libye, une faction disparue.

Zaid T.



Terrorisme

Les Européens veulent coopérer avec les pays arabes

■ Les Européens ont plaidé hier pour une coopération accrue entre eux mais aussi avec les pays arabes dans la lutte contre le terrorisme, alors que l'Europe était en état d'alerte après les attentats de Paris et le démantèlement d'une cellule jihadiste en Belgique.

Par Ali O.

« Il faut qu'on renforce notre façon de coopérer (...) avec les pays arabes, et aussi entre nous », a affirmé la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, avant une réunion des 28 ministres des Affaires étrangères de l'UE à laquelle était convié le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi.

« Les attaques terroristes ciblent surtout les musulmans dans le monde, il nous faut donc une alliance, un dialogue pour faire face ensemble », a-t-elle ajouté.

« On va discuter aujourd'hui des aspects de la politique extérieure (...) des relations d'échange plus denses aussi avec les États musulmans dans le monde », a expliqué le ministre allemand, Frank-Walter Steinmeier.

La lutte contre le terrorisme n'est pas seulement « une question militaire ou sécuritaire », a estimé al-Arabi, affirmant qu'elle devait se livrer « au niveau intellectuel, culturel, médiatique, religieux ». « C'est cela que nous tentons. »

La coopération en matière de renseignement, le renforcement des contrôles aux frontières de l'espace Schengen, la lutte contre le trafic d'armes ou la création d'un registre commun des passagers aériens (PNR) sont devenus une priorité des dirigeants européens après les attentats meurtriers de Paris et la vaste opération anti-jihadistes en fin de semaine dernière en Belgique. Ces questions seront discutées par les ministres de



l'Intérieur, compétents sur ces sujets, le 28 janvier à Riga, et surtout lors d'un sommet de chefs d'État et de gouvernement européens le 12 février, consacré à la lutte contre le terrorisme et les « combattants étrangers » européens de retour de Syrie ou d'Irak.

Plusieurs chefs de la diplomatie de l'UE participeront aussi jeudi à Londres à une rencontre organisée conjointement par le Royaume-Uni et les États-Unis entre pays membres de la coalition contre le groupe État islamique (EI) en Syrie et en Irak. « Nous espérons, compte tenu de ce qui s'est passé en France, en Belgique et ailleurs, que le Parlement européen va com-

prendre qu'il faut débloquer le PNR », a demandé hier le ministre français, Laurent Fabius. Son homologue belge, Didier Reynders, a lui aussi plaidé pour « plus d'échange d'informations (...) pour suivre à la trace l'ensemble des combattants étrangers ».

La Belgique a émis un mandat d'arrêt européen à l'encontre d'un suspect arrêté ce week-end en Grèce, qui « pourrait avoir un lien » avec la cellule jihadiste démantée

la semaine dernière. Cet Algérien a été présenté hier au parquet d'Athènes en vue de son extradition.

Mais le chef et pourvoyeur de fonds de la cellule belge qui projetait des attentats contre des policiers est toujours en fuite. Il s'agirait de Abdelhamid Abaaoud, un Belge d'origine marocaine de 27 ans qui a combattu dans les rangs de l'EI en Syrie, selon les médias belges.

L'armée a commencé samedi à surveiller certains sites sensibles à Bruxelles et à Anvers. Jusqu'à 300 soldats seront à terme mobilisés. La police britannique a conseillé à ses agents d'être prudents en faisant notamment retirer leurs adresses des listes électorales, et a « pris des mesures autour des bâtiments ».

En France, neuf personnes soupçonnées d'avoir pu apporter un soutien logistique à Amédy Coulibaly, en armes et véhicules notamment, sont en garde à vue jusqu'à ce soir. Coulibaly avait tué une policière près de Paris puis quatre personnes juives dans une supérette casher dans l'est de Paris le 9 janvier.

En Allemagne, la manifestation hebdomadaire du mouvement anti-islam Pegida a été annulée hier à Dresde (est) en raison de menaces de mort proférées par l'EI contre l'un des organisateurs. Hier, 25 000 personnes, un record, avaient défilé dans la capitale de la Saxe.

Hier, environ 800 000 personnes ont manifesté à Grozny, capitale de la Tchétchénie, contre la publication de caricatures du Prophète Mahomet dans *Charlie Hebdo*. De nombreuses manifestations avaient déjà eu lieu ce week-end dans des pays musulmans. Au Niger, de violentes émeutes ont fait dix morts. A. O.

Ukraine

Un hôpital touché par des tirs de roquettes dans le centre de Donetsk

Un hôpital a été touché hier à la mi-journée par des tirs de roquettes dans le centre-ville de Donetsk, dans l'Est séparatiste de l'Ukraine, ont constaté des journalistes de l'AFP sur place.

Ce bombardement a fait six blessés, à savoir un médecin et cinq patients, selon le ministère des Situations d'urgence de la république rebelle de Donetsk.

Les vitres de l'hôpital ont été soufflées et l'impact des tirs était visible devant l'entrée de l'établissement, d'après les journalistes sur place.

Ce bombardement, dans le quartier de Kalininski, a également touché une université située en face.

Des roquettes sont tombées sur la fenêtre. Par miracle, quinze minutes auparavant, les étudiants étaient sortis de la salle. Vous imaginez ce qu'il se serait passé s'ils avaient encore été à l'intérieur ? », a raconté Larissa Poliakova, une responsable du ministère séparatiste de l'Education présente dans l'université. Il n'y a pas d'objectifs stratégiques, aucune installation militaire. Je ne comprends pas pour-

quoi ils tirent ici. Il n'y a que des universités, un hôpital, des magasins... C'est bien loin de la guerre, a-t-elle ajouté.

Ce bombardement intervient sur fond de net regain des violences dans l'est de l'Ukraine depuis une dizaine de jours.

D'intenses combats ont notamment opposé de jeudi à dimanche soir l'armée ukrainienne aux séparatistes prorusses autour de l'aéroport de Donetsk. La nuit de dimanche à hier et la matinée de hier ont été marquées par une certaine accalmie.

Cameroun

Libération d'une vingtaine de personnes enlevées par Boko Haram

Une vingtaine de personnes enlevées dimanche lors d'un nouveau raid du groupe islamiste nigérian Boko Haram dans l'extrême-nord du Cameroun ont été libérées après une opération de l'armée, une cinquantaine d'autres restant captives, selon des sources concordantes.

Citant le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Issa Tchirima Bakary, la radio-télévision nationale camerounaise (CRTV) a annoncé qu'une vingtaine d'otages avait été libérée sans fournir de détails sur les circonstances de cette libération.

Selon une source gouvernementale, l'armée camerounaise a lancé une traque des combattants de Boko Haram peu après le rapt, les poussant à relâcher 24 personnes. Les assaillants ont pu s'enfuir vers le Nigeria avec une cinquantaine d'otages.

Dimanche, un officier de police de la zone avait fait état d'une attaque de Boko Haram, « dans deux villages de la zone de Tourou, dans l'arrondissement de Mokolo (région de l'Extrême-nord) ».

« Ils ont incendié les concessions et sont repartis avec une soixantaine de personnes. La plupart de ces personnes sont des

femmes et des enfants », a-t-il déclaré.

Selon la CRTV, les villages ont été rasés lors de cette attaque qui a fait trois morts alors que « 80 » personnes ont été enlevées.

Cette attaque intervient alors que le Tchad a commencé à déployer ses troupes au Cameroun pour combattre Boko Haram, affichant aussi sa volonté de reprendre la ville stratégique de Baga, située dans le nord-est du Nigeria, sur les rives du lac Tchad, tombée aux mains du groupe islamiste début janvier.



Points chauds

Irresponsabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Les dirigeants américains avaient en 2003, au moment de leur invasion de l'Irak, qualifié de Cassandra tous les analystes, et ils étaient fort nombreux, qui avaient prédit que cette guerre inutile entreprise par Washington aurait non seulement de très préjudiciables retombées mais surtout qu'elle aurait des conséquences sur le très long terme. Les particularismes religieux étaient d'ailleurs particulièrement craints et ce sont eux malheureusement qui alimentent la violence qui meurtrit chaque jour le pays. Chaque événement est d'ailleurs devenu l'opportunité pour les différentes communautés qui constituent l'Irak de se déchirer. De plus la main mise depuis quelques mois de l'État Islamique sur de nombreuses régions du pays, est un nouveau, puissant facteur de division, pour un pays qui semble aujourd'hui incapable d'avoir une unité nationale. Aux États-Unis bien que l'on se rende compte de l'ampleur de la catastrophe, les options restent limitées. Certes, Washington a entrepris depuis quelques semaines des frappes aériennes contre les positions de l'EI et a envoyé quelques contingents de soldats sur place mais ne semble avoir aucune vision sérieuse sur la marche à suivre sur le long terme. Surtout personne ne sait comment arranger ou du moins améliorer durablement cette fois-ci la situation dans laquelle se trouve l'Irak. Surtout, la logistique et l'organisation de l'EI semblent mettre à mal les stratégies américaines qui n'arrivent pour le moment pas à entamer l'emprise des terroristes sur une large partie du pays. Les violences, qui secouent l'Irak depuis l'invasion américaine de 2003, ont par ailleurs exponentiellement augmenté ces derniers mois, atteignant des records historiques à faire froid dans le dos. Des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés font de l'Irak aujourd'hui l'une des zones les plus dangereuses et instables du monde. Or, rien ne porte à croire que cette situation s'améliore dans les semaines ou les mois à venir, tant les politiques et responsables américains, et dans une moindre mesure irakiens, semblent avoir du mal à envisager la moindre solution viable. Ainsi, la violence devenue le quotidien des Irakiens depuis plus de dix ans maintenant semble être un facteur avec lequel ils devront continuer à vivre encore durant un long moment, grâce à une administration Bush irresponsable, soutenue, alors, par un peuple américain irréflectif et déconnecté des vraies conséquences de la guerre. F. M.



Quinzaine du film algérien du 24 janvier au 28 février

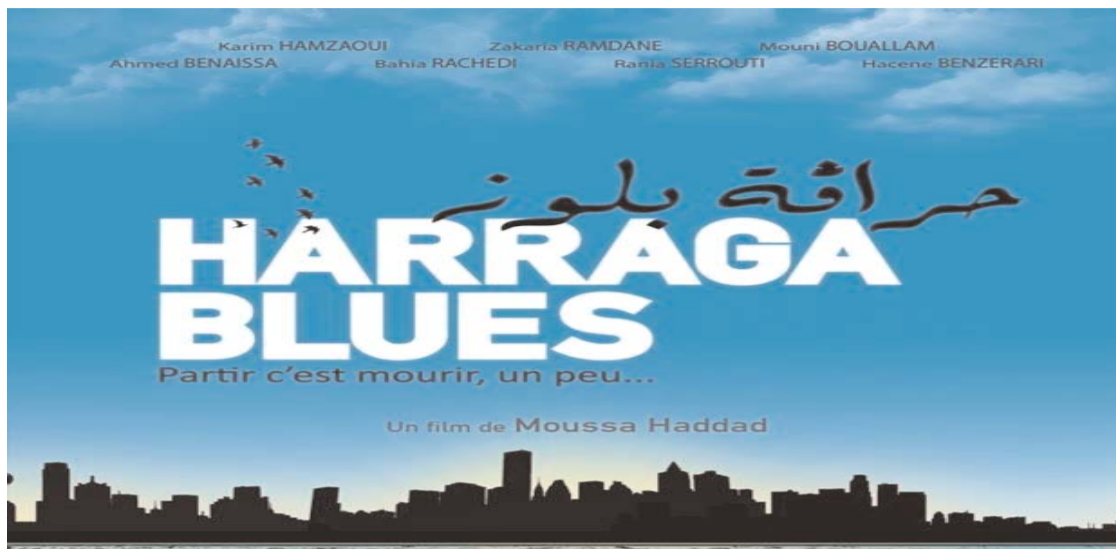
Alger renoue avec le cinéma national

■ Une quinzaine du cinéma algérien est organisée à Alger par l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC), l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger et l'APC d'Alger-Centre. C'est dans le cadre de la manifestation «Ciné Bladi» qu'un nombre important de films algériens récents seront projetés à Alger. Lors de cette manifestation prévue du 24 janvier courant au 28 février prochain, les cinéphiles pourront assister à la projection de «Yema» de Djamila Sahraoui, «Parfums d'Alger» de Rachid Belhadj, «Titi» de Khaled Barkat et autres...

Par Abia Selles

Les cinéphiles d'Alger sont pris en charge du 24 janvier au 28 février. C'est dans le cadre de la manifestation cinématographique «Ciné Bladi» qu'ils pourront assister dans les différentes salles de cinéma d'Alger à la projection de plusieurs films algériens récents. Organisé par l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) et l'Établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, ce rendez-vous artistique qui s'étale sur quinze jours sera une

occasion pour renouer avec le cinéma et renforcer la relation entre le public et les salles de cinéma qui ont repris le travail. «Parfums d'Alger» de Rachid Belhadj, «Titi» de Khaled Barkat, «Yema» de Djamila Sahraoui, «Harraga Blues» de Moussa Haddad, «Le menteur» d'Ali Mouzaoui, «Fadhma N'Soumer» de Belkacem Hadjaj et le film documentaire «Abdelkader» de Salem Brahimi seront projetés tout au long de la manifestation et ce, au niveau de la salle Ibn Khaldoun et la salle Algeria. Ce cycle cinématographique s'ajoute à un programme national qui



Ph. D.R.

annonce la projection de plusieurs films algériens dans les différentes cinémathèques du pays. D'ailleurs, après la traversée du désert qu'a connue le septième art dans notre pays, la Cinémathèque algérienne s'est installée dans une nouvelle dynamique, à savoir redonner aux passionnés d'images le goût de consommer «algérien». Œuvres dépoussiérées, productions récentes, les cinéphiles

algériens les redemandent toujours. Et pour ne rien gâcher au plaisir de ces retrouvailles, l'arrivée de cette nouvelle vague de jeunes dont le talent est salué dans les plus grands festivals internationaux de la planète, ne fait que renforcer ce lien viscéral qui nous rattache à notre riche culture. La Cinémathèque contribue ainsi à pallier les déficiences d'un réseau de salles que l'effort de restauration en cours n'a pas

encore restitué à ses publics potentiels.

A. S.

Colloque à El Tarf

La fécondité de la pensée de Frantz Fanon mise en avant

Les participants aux travaux du 8^e colloque sur Frantz Fanon, ouvert dimanche à El Tarf, ont souligné le parcours militant de cet intellectuel dont «la fécondité de la pensée demeurera à jamais gravée dans la mémoire des opprimés du monde entier».

Frantz Fanon, qui «a su éveiller la conscience du tiers monde autour de l'oppression subie au quotidien par un peuple assoiffé de liberté», avait dénoncé, durant sa courte vie, «le colonialisme qui n'est pas

une machine à penser ni un corps doué de raison», a-t-on souligné lors de cette rencontre organisée à la maison de jeunes Ahmed-Betchime en présence d'étudiants, d'enseignants, de chercheurs et de cinéastes algériens et étrangers.

Mohamed Taïbi, enseignant à l'université d'Oran, soulignant que Frantz Fanon «s'était exilé sur une terre de droit, avant d'y mourir pour la bonne cause», a ajouté que cet intellectuel avait connu les affres de la guerre en Tunisie lorsque son père était

recherché. De son côté, Karim Lamali, fils adoptif de Fanon, a confié que l'épouse de l'auteur de «Peau noire, masques blancs», s'était toujours chargée de la saisie sur papier des écrits de son mari.

Il a également annoncé que des objets personnels de Frantz Fanon que lui avait confié sa mère adoptive seront prochainement remis à la direction de la culture d'El Tarf.

Rico Speight, un cinéaste afro-américain, déclarant pour sa part qu'il visitait pour la pre-

mière fois la région où «repose un si grand penseur et militant des causes justes», a indiqué qu'il en profitera pour collecter le maximum de détails sur la vie et le parcours de cet intellectuel.

Le documentaire «Mémoires d'asile» de Abdenour Zahzah, qui évoque à l'aide d'images d'archives et de témoignages la vie de Frantz Fanon qui fut médecin psychiatre, écrivain, théoricien et combattant anticolonialiste, a été projeté pour la circonstance.

F. H.

Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL)

Une semaine du livre algérien pour bientôt

Le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) prévoit prochainement l'organisation d'expositions sous le titre «Semaines du livre algérien» au profit de la communauté établie à l'étranger, a annoncé dimanche le président du SNEL.

«Initiées par le SNEL en collaboration et coordination avec les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et du Commerce, ces manifestations culturelles seront organisées en direction de notre communauté établie à l'étranger, tout comme pour les non algériens», a souligné à l'APS Ahmed Madi en marge du 17^e Salon national du livre, qui se déroule à Oran du 12 au 24 du mois en cours. Ces expositions, dont le lancement

est prévu cette année, seront organisées également en collaboration avec les centres culturels algériens à l'étranger, a-t-il ajouté. «Ces manifestations visent à dresser une passerelle de communication et de liaison entre la communauté algérienne établie dans différents pays du monde et la production culturelle nationale», a encore déclaré M. Madi.

L'initiative contribuera aussi à la promotion du livre algérien et à sa diffusion en encourageant les talents algériens dans le domaine de l'écriture, de la publication et de l'exportation du livre algérien, a ajouté le président du SNEL, réélu récemment pour un nouveau mandat de trois années. Ces semaines ver-

ront, entre autres, l'animation de conférences sur la production culturelle et littéraire en Algérie, dans le but de promouvoir les échanges culturels internationaux, a encore souligné M. Madi notant qu'il est prévu également l'organisation de semaines du livre de pays étrangers en Algérie.

Par ailleurs, le même syndicat s'apprête à signer, la semaine prochaine, un accord avec l'université d'Oran 1 et l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Oran, pour la tenue, en février de journées d'étude sur «le développement du lectorat et de la lecture en Algérie à l'ère de la domination électronique».

«Cette rencontre sera une opportunité pour débattre de plu-

sieurs questions et défis auxquels les éditeurs sont confrontés, tels que la problématique de la diffusion du livre et les travaux visant à mener le livre algérien le plus loin possible», a indiqué l'interlocuteur.

Dans ce sens, M. Madi a annoncé la création prochaine d'une entreprise de diffusion du livre, avec la contribution des membres de son syndicat et le soutien et l'aide du ministère de la Culture.

Le SNEL prépare également un riche programme, en prévision d'une participation massive au programme de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015», a-t-il signalé.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger

Jusqu'au 23 janvier : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 janvier : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 janvier : 6^e Festival international d'art contemporain.

Galerie «L'Art à part»

Jusqu'au 31 janvier : Exposition du photographe Hocine Zaourar

Maison de la culture de Tiaret

Du 18 au 24 janvier : Festival national de la chanson engagée

Maison de la culture de Koléa

Jusqu'au 20 janvier : Festival maghrébin de la musique andalouse

Zone Tisrass (Djanet)

Jusqu'au 21 janvier : Exposition d'artisanat et soirées artistiques. Sous le slogan «L'artisanat au service de la promotion touristique du Sahara»

Galerie d'arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 22 janvier : Exposition de peinture de l'artiste Djilali Salhi.

Salle El-Mouggarr

Jusqu'au 31 janvier : En partenariat avec l'AARC, projection du film «L'Héroïne» de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.

Jeudi 22 janvier à 18h : Pièce théâtrale «Sassia» et «El Bahi» de la coopérative culturelle Afkar wa Founoun de Sétif.

Coup-franc direct



Quand la CAF patine

Par Anouar M.

L'organisation de la 30^e édition de la CAN est une vraie catastrophe et cela se confirme de jour en jour. Ainsi et après les soucis de terrains, de prise en charge dans les hôtels, c'est au tour de l'organisation des conférences de presse d'en pâtir. Ainsi, ce qui s'est passé lors des points de presse du joueur de l'EN, Halliche et du sélectionneur Sud-africain a montré les limites des organisateurs qui à défaut d'engager des traducteurs a obligé les participants à la compétition à s'exprimer dans les langues de Voltaire et Shakespeare. Halliche a été prié ainsi par un confrère de répondre en arabe, alors que le coach des Bafana Bafana a tenu à s'exprimer en Zoulou. Le problème aurait pu ne pas être posé si les organisateurs avaient ficelé cela au tout début en faisant appel aux traducteurs pour éviter ce genre de désagrément qui risque d'influer sur cette édition. Certains se demandent s'il ne fallait pas reporter cette édition pour éviter ce genre de désagrément aux organisateurs qui sont dans une situation très difficile et ne savent pas où donner de la tête, si bien qu'ils trouvent toujours des embûches dans leur chemin.

A. M.

Groupe B

La Tunisie rate ses débuts

La Tunisie, l'équipe la plus attendue du groupe B, n'a pas brillé lors de son entrée en lice dans la CAN-2015 en concédant le nul contre le Cap Vert (1-1), dimanche à Ebebiyin.

Les Aigles de Carthage abordaient cette Coupe d'Afrique avec de réelles ambitions après avoir bouclé la phase qualificative sans aucune défaite. Mais ils n'ont pas de quoi pavoiser après une prestation très décevante face aux Cap-Verdiens. Moncef avait cru libérer les siens à la 70^e minute mais un penalty litigieux transformé par Heldon a brisé les espoirs tunisiens, sept minutes plus tard (77').

Le chemin vers le renouveau s'annonce donc très compliqué pour un pays qui n'a plus remporté le trophée continental depuis 2004, même si le tirage au sort lui a été extrêmement favorable. La deuxième nation africaine au classement Fifa derrière l'Algérie (22^e) a peut-être payé les forfaits pour la CAN de ses deux attaquants Saber Khalifa et Fakhreddine Ben

Youssef contre une équipe du Cap-Vert qui l'avait déjà surprise 2 buts à 0 à domicile en qualifications du Mondial-2014, avant d'être disqualifiée sur tapis vert pour avoir aligné un joueur suspendu. Heureusement pour la Tunisie, les deux autres formations de la poule n'ont pas pu se départager dans la première rencontre de la journée. Tout reste ainsi possible pour la suite. La Zambie s'est en effet montrée incapable de dominer la RD Congo (1-1).

Vainqueurs en 2012 sous la direction de Hervé Renard, les Chipolopolos ont depuis longtemps perdu la recette magique qui avait fait leur bonheur il y a trois ans. Singuluma avait pourtant ouvert le score dès la 2^e minute mais la RDC a su réagir grâce à Bolasié (66'). Pour ne pas revivre la même désillusion qu'en 2013 en Afrique du Sud (élimination au 1^{er} tour), les Zambiens devront montrer un tout autre visage dès jeudi contre la Tunisie, dans un match qui vaudra très cher.

Mobilis souhaite bonne chance aux Verts lors de la compétition africaine

MOBILIS, partenaire officiel de la FAF et de l'Equipe nationale de football, encourage nos Guerriers du Désert, à la veille de leur première sortie pour la compétition africaine, qui se déroule du 17 Janvier au 08 Février 2015 en Guinée équatoriale.

L'équipe nationale de football, disputera ce lundi son premier match en affrontant la sélection sud-africaine à 20h, heure algérienne, au stade principal de Mongomo.

Mobilis fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager les verts durant tout son parcours africain, réitère son soutien inconditionnel à la sélection algérienne et au football algérien.

Bon courage aux Fennecs !

«Dzair bladna we elkhadra dialna».

Mondial 2015 de handball/Islande-Algérie (32-24)

Les Verts perdent leur deuxième match

L'Algérie a essuyé sa deuxième défaite au Mondial-2015 de handball à Doha, dimanche face à l'Islande (32-24), livrant néanmoins une belle prestation en première période après avoir beaucoup déçu contre l'Egypte en match inaugural. La sortie face aux Islandais a surtout permis aux joueurs algériens de se rassurer et se réconcilier avec leur public, un bon signe en vue des prochains matches de la compétition qui s'annoncent difficiles. Les hommes de Réda Zeguili ont même frôlé l'exploit après avoir remporté la première mi-temps (13-12) et dominé surtout les 7 premières minutes avec un 6-0 qui a surpris plus d'un. Les Islandais ont d'ailleurs attendu la 8^e minute pour inscrire leur premier but, face à un Abdelmalek Slahdji en verve dans la cage algérienne. Le Sept national peut être satisfait aussi d'avoir retrouvé son jeu qu'il avait perdu au cours de son match inaugural de la compétition contre les Pharaons qui s'étaient imposés sur le score large de 34-20. Son seul souci maintenant c'est ce relâchement inquiétant à certains moments de la par-



Le Sept national a sombré physiquement

tie, notamment en seconde période, comme ce fut le cas contre la Macédoine en match amical, face à l'Egypte et puis l'Islande. Au fur et à mesure que les minutes s'égrènaient, l'avance acquise par les Verts en début de rencontre fondait comme neige, ce qui a permis à la sélection islandaise d'égaliser pour la première fois (12-12) à la 29^e minute. Après la pause citron, les capés d'Aron Kristjánsson, qui devaient réagir après leur revers face à la Suède (24-16), ont appuyé sur le champignon et pris l'avantage pour la première fois de la rencontre à la 32^e minute grâce à Gunnarsson Robert (14-13). Le reste ne fut que démonstration de force de l'Islande face à des Algériens qui ont sombré physiquement et n'ont pu suivre le rythme imposé par l'adversaire qui décroche ainsi ses premiers points du tournoi. Pour les Verts, qui restent derniers du groupe C avec un zéro pointé après deux journées, le plus important était de se ressaisir après la gifle égyptienne, en attendant d'affronter successivement la Suède, la France puis la République tchèque.

CAN 2015, groupe D

Les Eléphants et les Lions Indomptables entrent en lice

■ Deux des favoris pour le sacre final, à savoir, la Côte d'Ivoire et le Cameroun entreront en lice pour cette première journée de la phase des poules pour le compte du groupe D.

Ainsi, les Eléphants de la Côte d'Ivoire donneront la réplique à la Guinée dans un match qui devrait tourner à leur avantage. Les Ivoiriens devraient compter sur leurs stars, Yaya Touré, Gervinho et Bony pour prendre le dessus lors de ce premier match qui reste très important pour eux étant donné que l'entame est toujours importante pour chaque équipe.

Cependant, ils devraient faire très attention à cette équipe qui a réussi à se qualifier à la phase finale après un excellent parcours en éliminatoires. D'ailleurs, cette équipe devrait se donner à fond pour créer la surprise et prouver qu'on doit compter sur elle aussi. Comme en football tout reste possible, il faudra que les Ivoiriens prennent leurs pré-



Ph. > DR.

cautions. Le second match du groupe qui mettra aux prises le Mali au Cameroun devrait être très disputé entre deux sélections qui souhaitent toutes deux aller loin dans cette compétition et reprendre leurs heures de gloire.

Le Mali qui s'était qualifié dans le groupe de l'Algérie souhaite faire sensation, même s'il sait que cela ne sera pas facile face à la solide équipe du Cameroun, qui même sans sa star incontestée, Eto'o et l'absence du capitaine, Stéphane Mbéa pour blessure, ne sera pas facile à manier. Les Lions

Indomptables souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition et pourquoi pas arracher le trophée. En tout cas, le match devrait être passionnant entre deux équipes qui sont considérées parmi les meilleures sur le continent Noir. Le vainqueur devrait prendre un ascendant psychologique dans ce groupe qui reste difficile tout comme celui des Verts.

Anouar M.

Mardi 20 janvier

Côte d'Ivoire-Guinée à 17h
Mali-Cameroun à 20h

Championnat de Ligue I Mobilis (16^e journée)

Le leader sur du velours

Le leader de la Ligue 1, le MO Béjaïa sera sur du velours pour le match d'aujourd'hui comptant pour la 16^e journée étant donné qu'il reçoit la fragile équipe du NA Hussein Dey. En effet, les gars de la ville des Hammadites devraient théoriquement l'emporter, surtout qu'il s'agit d'un adversaire qui se trouve en bas du tableau et qui aura du mal à tenir en échec les locaux. Les poulains de Amrani se sont bien préparés lors de la trêve hivernale en Tunisie, et il est clair qu'ils voudront bien débiter cette phase retour surtout que le match se joue chez eux et devant leur public. Néanmoins, le NAHD qui souhaite sortir de la zone des reléguables jouera son va-tout et tentera de revenir au moins avec le point du nul. Le choc de la journée sera sans nul doute, celui qui opposera le champion d'Afrique en titre, l'Entente de Sétif à un autre concurrent pour le titre,

l'USM Alger. Battu à domicile lors d'un match comptant pour la mise à jour du Championnat face au MCO, l'Aigle Noir aura comme objectif de se reprendre et enregistrer un succès à domicile qui lui permettra de se relancer dans la course au titre. Cependant, les Sétifiens devront faire très attention à la formation de Soustara qui se déplacera au stade du 8-Mai 1945 de Sétif en conquérant pour revenir avec un résultat probant. Le CS Constantine qui ne perd pas espoir de jouer les premiers rôles aura un déplacement périlleux étant donné qu'il affronte la formation du CR Belouizdad à Alger. La JS Kabylie recevra au stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach, la formation du MC Oran, et qui est une équipe coriace qui pourrait lui poser des problèmes. Les Canaris devraient faire très attention à cette équipe des Hamraoua qui ne se déplacera pas en touriste. Le MC Alger qui

ferme la marche de la Ligue I tentera de se reprendre face au MCEE, alors que l'autre formation algéroise, l'USM El Harrach qui est en confiance grâce à son excellent parcours en Championnat aura à négocier un court mais difficile déplacement à l'Arbaâ face au RCA. Le derby de l'Ouest entre l'ASM Oran et l'USM Bel-Abbès devrait être passionnant, alors que la JS Saoura tentera de prendre le dessus sur l'ASO Chlef.

Anouar M.

Programme

- Mardi 20 janvier 2015
- RCA- USMH (14h)
- CRB-CSC (16h)
- JSK -MCO (15h)
- ESS- USMA (18h)
- MCA-MCEE (18h)
- ASMO- USMBA (16h)
- MOB-NAHD (18h)
- JSS-ASO (15h)

Ligue II (16^e journée)

Le leader en appel

LE LEADER de la Ligue II, l'USM Blida sera en appel pour cette 16^e journée en donnant la réplique à l'ESM Koléa, dans le derby de la Mitidja qui sera sans aucun doute palpitant. Les Blidéens qui ont réussi un bon parcours à la phase aller veulent continuer sur cette même lancée et ajouter d'autres succès. Les poulains de Mouassa savent que leur mission ne sera pas de tout repos mais feront quand même tout ce qui est en leur possible pour l'emporter et donc prendre une option pour la remontée. Le dauphin surprise, le DRB Tadjenant, n'aura pas la partie facile étant donné qu'il affronte un autre prétendant à l'accession et qui n'est autre que l'O Médéa. Les gars du Titteri tenteront de revenir avec un résultat probant de ce déplacement, mais ils

savent quand même qu'il leur faudra être très vigilant. La JSM Béjaïa qui ne perd pas espoir de jouer la montée se déplacera à Batna où le CAB l'attendra de pied ferme. Les gars de la Vallée de la Soummam savent maintenant qu'ils doivent se donner à fond pour éviter une autre contre-performance qui les éloignera de la course à l'accession.

R.F.

Programme

- Mardi 20 janvier 2015 à 14h30
- ABM -ABS
- DRBT- OM
- CABBA-USC
- USMB-ESMK
- USMMH- MCS
- CAB-JSMB
- ASK-CRBAF
- RCR-WAT

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tribunal criminel de Boumerdès

3 ans avec sursis à l'encontre d'un repent

B.FODIL était au banc des accusés pour répondre des chefs d'inculpation retenus contre lui, à savoir adhésion à groupe terroriste armé, homicide volontaire avec préméditation, attentat contre une patrouille de l'Armée nationale populaire (ANP) forces de l'ordre et demande de rançon.

Selon l'arrêt de renvoi, B.Fodil a gagné les maquis de Sidi Ali Bounab en 2006 pour adhérer au mouvement terroriste du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Il a participé à plusieurs attentats terroristes contre les forces de l'ordre et pose de bombes sur la voie publique notamment l'attentat du 21 juin 2007 contre une patrouille de l'ANP à Tamezrit qui a fait plusieurs morts. Il s'est rendu avec arme et bagages en 2009, dans le cadre de charte portant paix et réconciliation nationale.

En liberté provisoire et présent à l'audience, l'accusé a réfuté certaines accusations dont homicide volontaire, pose de bombes sur des lieux publics et demande de rançon, pour lesquels il est poursuivi.

Par contre il a reconnu qu'il s'est engagé avec des groupes terroristes armés affiliés à la katibet El Ansar qui écumaient la région orientale de wilaya et la plaine du Sebaou, Baghliia, Sidi Daoud et de Mizrana à l'est de Dellys.

Dans sa plaidoirie, la défense pour sa part sollicite le tribunal pour de larges circonstances atténuantes si l'accusé est reconnu coupable des chefs d'inculpation pour lesquels il est poursuivi. Quant à l'adhésion à groupe terroriste, l'avocat de l'accusé réclame la relaxe. Son client a répondu aux appels des autorités et s'est repenti pour bénéficier de la loi portant charte de paix et réconciliation nationale.

Ce n'est qu'après délibération que le tribunal criminel a rendu le verdict. Lequel avec le bénéfice des circonstances atténuantes, ledit tribunal a condamné l'accusé B.Fodil, à la peine de 3 ans de prison avec sursis.

Il est à rappeler que l'accusé, au cours de cette session, est impliqué dans plusieurs affaires liées au terrorisme.

CHU de Béjaïa

Une campagne anti-tabac lancée

LE CHU Khéllil Amrane de Béjaïa a lancé une campagne interne anti-tabac ces derniers jours sous le signe «Ensemble pour un hôpital sans tabac». Il s'agit d'éradiquer ce phénomène qui a la peau dure dans nos établissements de santé en dépit de la réglementation qui l'interdit clairement. «Consciente des effets néfastes qu'engendre la consommation de tabac et tenant compte des conséquences atroces sur la santé, non seulement des fumeurs, mais aussi de l'entourage, la Direction générale du Centre hospitalo-universitaire de Béjaïa, soucieuse de jouer un rôle d'exemple en tant qu'institution hospitalière promotrice de santé, attache une grande importance quant à l'application de l'instruction ministérielle du 04 décembre 2014, portant objet d'interdiction de l'usage du tabac dans les établissements de santé», lit-on dans un communiqué qui nous est parvenu ces derniers jours. Par ailleurs, l'ensemble des usagers des structures du CHU de Béjaïa, sont appelés à respecter le droit des non-fumeurs (membres

de personnel CHU patients et visiteurs) de respirer un air pur non pollué par la fumée du tabac, tout en respectant les besoins des fumeurs. Le CHU avertit et invite les fumeurs à sortir en dehors de l'établissement pour fumer: «Les personnels, les patients valides et les visiteurs ne pourront fumer qu'aux abords de site hospitalier». Et pour la réussite de cette campagne, les médias sont sollicités à «contribuer» à mettre fin à ce phénomène qui est une réalité pour ne pas dire un fléau: «vu le rôle majeur joué par les médias dans la sensibilisation du public, nous vous prions de contribuer à cette opération de sensibilisation afin de mettre un terme à ce fléau (consommation de tabac en milieu hospitalier) qui représente un obstacle dans la prise en charge des malades, notamment ceux qui souffrent des maladies cardio-vasculaires et respiratoires». Et d'ajouter: «La responsabilité et partagée afin d'éradiquer ce genre de fléaux, personnels, usagers et même les malades.»

Hocine Cherfa

Deux contrebandiers arrêtés

Importante quantité de carburant saisie dans l'extrême sud du pays

DEUX CONTREBANDIERS ont été arrêtés et une importante quantité de carburant a été saisie dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'extrême sud du pays, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj

Badji Mokhtar (6^e Région militaire), et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, hier 18 janvier 2015, deux contrebandiers et ont saisi deux camions et deux motos», a précisé la même source.

Une quantité de carburant s'élevait à 21 660 litres, huit tonnes de denrées alimentaires, trois téléphones portables et une somme d'argent estimée à 3 580 DA et 21 500 CFA, ont été également saisis, a ajouté le MDN.

Kenza Meriem K.

COUP D'ENVOI DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2015



Loumis

Djalou@hotmail.com

CAN 2015/Algérie 3-Afrique du Sud 1

Belle entame pour les Verts

■ L'équipe nationale algérienne de football a décroché ses trois premiers points en battant l'Afrique du Sud pour le compte du premier match de poule de la CAN 2015 qui se déroule en Guinée équatoriale au stade de Mongomo hier soir sur le score de (3/1).

Par Imad M.

Esperant débiter le tournoi en force, le coach des Verts introduira une équipe très offensive en alignant des joueurs rapides, tels que Bentaleb, Mahrez, Slimani et autres Brahimi et Feghouli. Toutefois, cela ne donnera rien lors des premières minutes, étant donné qu'ils n'arriveront pas à trouver la faille dans le camp sud-africain et n'inquièteront pas le portier Keet. Les Verts abuseront des balles aériennes qui seront toutes récupérées par les défenseurs des Bafana Bafana. La domination stérile des Algériens n'augurera rien de bien. Et alors qu'on s'attendait à ce que les Verts soient plus adroits, ce sont les gars de l'Afrique du Sud qui seront plus dangereux, notamment avec cette frappe lourde du capitaine Forman à la 23' sur la transversale. C'était chaud pour Mbolhi qui était resté figé. Les fennecs tenteront, ensuite, de se reprendre et de se porter en attaque, mais avec toujours cette précipitation qui n'était pas faite pour arranger les affaires des Verts. Ainsi, à la 32', Mahrez rate complètement un coup-franc qui était pourtant bien placé. Cinq minutes après, c'est Aïssa Mandi qui bénéficie d'un bon ballon mais son centre-tir passe au-dessus des bois gardés par Keet. L'Afrique du Sud revient à la charge ensuite et aura une très belle occasion à la 42', avec un échange entre deux joueurs de cette jeune mais courageuse sélection, et Mbolhi est sur la parade, face au tir de Matalma. C'était une première



PH: > DRK

mi-temps à mettre aux oubliettes pour les Verts qui n'ont pas eu le rendement qu'il fallait d'autant plus que leur jeu était trop brouillon, ce qui a donné l'occasion aux Bafana Bafana d'assoiler leur jeu et dominer les débats surtout dans les ultimes moments de cette période.

En deuxième mi-temps, le jeu sera plus rapide du côté sud-africain qui surprendront nos capés à la 50', avec un débordement côté gauche et une passe pour Phala qui ne trouve aucune peine à battre le portier, Mbolhi. C'est le KO dans le camp algérien, surtout qu'on ne s'attendait pas à ce scénario. Les Bafana Bafana ont même obtenu un penalty après une erreur de Mandi, mais fort heureusement Ranki manque le cadre et frappe sur la transversale. Les Verts tenteront ensuite de se reprendre et auront une occasion en or à la 53', avec un centre de Mandi et une première talonnade qui verra le gardien s'interposer, avant de mettre ensuite une tête qui frappera la transversale.

Gourcuff incorporera ensuite Belfodil et Taïder pour donner un sang neuf à l'équipe. Les Verts réussiront à égaliser à la 67' avec une tête d'un défenseur sud-africain qui trompe son propre gardien, après un centre de Brahimi. Désirant reprendre les devants, les Algériens auront d'autres occasions et c'est Ghoulam qui inscrit le deuxième but après une action individuelle sur le côté gauche et une frappe imparable qui ne laissera aucune chance au gardien Keet. Les Verts ajouteront un troisième but par Slimani qui, d'un tir à ras de terre trompera le gardien de l'Afrique du Sud suite à une passe en profondeur de Feghouli.

Les Algériens géreront la suite du match jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Les Fennecs sont donc revenus de loin et ont réussi leur entame avec trois précieux points qui leur permettent d'aborder la suite des rencontres avec plus de tranquillité.

I. M.